Comme d'habitude, et peut-être même plus que d'habitude, les retraités ont été nombreux à participer à ce congrès syndical. Nous étions en effet 28, 46 avec nos épouses. Nous l'aurions encore été davantage si des impondérables (notamment de santé personnelle ou de proches, mais heureusement pas toujours) n'avaient pas retenu au dernier moment plusieurs d'entre nous.

Cela montre l'attachement qu'ils éprouvent pour une administration à laquelle ils ont consacré le meilleur de leur vie, et pour un corps auquel ils ont été fiers d'appartenir.

Notre séjour a été totalement réussi. Nous le devons à la façon dont Patrick BRUGGEMAN, comme chaque année, régule et coordonne l'ensemble, s'attachant au moindre détail pour que l'accueil qui nous était réservé soit parfait, dont Jean-Marc POULEAU a fait sur place le même travail, et a su nous concocter, ce mercredi, un programme de découverte du Beaujolais, avec une visite guidée du village d'Oingt, un repas à la ferme chez un couple passionnant de viticulteurs-boulangers, et un passage à Clochemerle. Le lendemain, ce sont les charmes de Lyon que nous avons pu apprécier, nous partageant entre une visite guidée de Fourvière et du vieux Lyon, la fréquentation des musées (des beaux arts, des confluences, Tony Garnier), et une croisière sur la Saône permettant d'appréhender l'évolution et l'architecture de la ville.

Notre assemblée générale, mercredi de 19h à 20h30, a comme d'habitude été consacrée, d'une part à la vie statutaire de notre section, d'autre part à un échange de vues sur la situation et l'évolution de notre corps, et plus généralement de notre administration.

La première partie ne nous a pas posé de gros problèmes. . En effet, nos finances sont saines et ne nous causent pas trop de soucis. Par ailleurs, le recours à l'informatique a facilité nos échanges et en a accru la fréquence.

Nos effectifs, oscillant ces dernières années entre 69 et 72 (chiffre auquel, compte tenu des décès qui nous ont affectés, nous avons clôturé l'exercice 2017) ont connu récemment une forte progression. En cette fin d'année 2018, nous sommes 80 adhérents.

Nous nous heurtons toujours au fait que l'on perd la trace des retraités, dès qu'ils ont quitté le service où ils exerçaient. C'est pourquoi, dans le cadre de la recherche systématique de leurs adresses que nous avons entreprise,nous demandons à nos collègues actifs de nous signaler les coordonnées de retraités dont ils auraient connaissance.

Nous sommes reconnaissants à Philippe BAYLAC de l'aide précieuse, qu'il continue à nous apporter dans ce domaine.

Avec le poids des ans, nous avons eu, cette année, à déplorer quelques décès:

-Pierre SAUVAGEOT, le 3 mai. Il avait intégré le corps de l'inspection en 1970, à 43 ans, ayant derrière lui un riche parcours professionnel

(professeur d'EPS, il exerça en Afrique où il fut conseiller d'un ministre de la Cote d'Ivoire) et une solide formation universitaire (licence d'espagnol, de lettres modernes, et surtout, ce qui n'était pas courant mais très prisé dans notre corps à l'époque, une licence de droit public). Après deux ans à la DR d'Orléans, il devint en 1972 DDJS de la Meuse. En 1975, rattrapé par son passé africain, il intégra le ministère de la coopération avant de devenir secrétaire général de l'INSEP. En 1983, il prit la direction régionale de Limoges, puis, de 1986 à 1992, celle de Bordeaux. Ce fut ensuite un retraité actif, investi et ouvert sur le monde, que nous avions plaisir à retrouver dans nos différents congrès.

-René JACQUINET, le 25 juin. Après avoir exercé le métier d'instituteur jusqu'à l'age de 43 ans, il intégra le corps de l'inspection en 1966. Inspecteur en Saône-et-Loire jusqu'en 1975, il fut alors, jusqu'à sa retraite en 1987, DDJS de la Loire. En août 1986, j'avais organisé dans son département une visite de la cellule interministérielle des opérations-prévention-été. Au-delà de la gentillesse avec laquelle il nous avait reçus, nous avions pu apprécier la position dominante qu'il avait su donner à la DDJS dans cette opération, la qualité de ses relations avec le Conseil Général, et la considération particulière que lui portait le préfet.

La deuxième partie de notre assemblée générale, consacrée à la situation de notre corps, et plus généralement de notre Maison et de ses valeurs, a été infiniment plus animée et plus passionnée.

En effet, loin de vivre repliés sur eux-mêmes, nos collègues retraités ont des engagements dans la vie sociale multiples et variés. Dans la continuité de la vie professionnelle et de l'engagement militant qui ont été les leurs, nos retraités ont bien des occasions de s'investir. Ainsi certains exercent des mandats municipaux, d'autres assument des responsabilités associatives, quelques uns se consacrent à la réflexion et à l'écriture.

Rien donc de ce qui se passe dans la vie publique ne peut donc les laisser indifférents, a fortiori pour ce qui a trait à notre secteur d'activités.

Les retraités en sont affectés autant que vous par les évolutions actuelles, bien que d'une manière différente. Ils le sont certes moins, car celles-ci n'ont plus aucune incidence sur leur situation personnelle. Mais d'un autre côté ils le sont davantage car ils voient disparaître une administration qu'ils ont créée et à laquelle ils ont consacré le meilleur de leur vie professionnelle, et être abandonnées les missions et les valeurs humanistes qu'ils se sont attachés à promouvoir. Ce sentiment est chez eux d'autant plus vif que, ayant quitté la vie professionnelle depuis plusieurs années, ils n'ont pas vécu, par rapport à ce qu ils ont connu, toute l'évolution qui leur aurait permis d'atténuer ce choc.

Toutefois, au-delà de ce sentiment de désespérance, il convient de savoir regarder la réalité en face et de trouver, dans un paysage aux horizons bien sombres, des motifs d'espoir.

A cet égard, l’expérience des situations de précarité et d’adaptation permanente qu’a connu notre administration, qui est le lot des retraités, leur permet d’apporter quelques réflexions dans ce débat.

A peine créés, nos services sont remis en cause et connaîtront les amputations décidées par la commission de la guillotine et la commission de la hache, certains de nos collègues étant contraints de quitter le service public. Il faudra attendre 1952 pour que, la situation de nos services étant stabilisée, soit organisé le premier concours d’inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Plus tard, dans les années 70, on dut souvent considérer qu’il suffisait d’un trait de plume pour supprimer notre secrétariat d’État et répartir ses attributions entre différents ministères. En 1981, le transfert de l'éducation physique à l’Éducation, les dotations globales de fonctionnement et d'équipement se substituant à nos aides spécifiques, la décentralisation et la montée en charge d'une administration territoriale, semblaient de nature à nous condamner.

Mais nous avons survécu, nous avons su nous adapter et évoluer dans un métier qui s'est transformé, tout en restant fidèles à ce qui fait notre spécificité.

Or actuellement, dans un contexte où la société va mal, où les tensions sont exacerbées et les replis identitaires se multiplient, où la politique de la ville ne va guère au-delà d'un peu de rénovation du bâti et de quelques rustines sociales, où l'action en matière de cohésion sociale se réduit à une série de mesurettes, ponctuelles et sans cohérence, où l'on se borne à répondre à l'immédiat, sans le moindre espoir de faire évoluer la situation, ni même d'enrayer sa dégradation, toute politique sera vouée à l'échec si elle ne cherche pas à agir sur l'homme et ne se dote pas d'un volet éducatif.

A cet égard, l’éducation populaire conçue au sens large, cette façon de permettre à chacun de se développer et de s’épanouir, en reposant simultanément sur ses facultés intellectuelles, ses aptitudes physiques, sa sensibilité artistique et son habileté manuelle, le tout dans un esprit de citoyenneté, d’échange et de prise de responsabilité, éducation choisie et non subie, ne se limitant pas aux cours mais utilisant toutes les possibilités de découverte que peut offrir la vie, éducation par l’action autant que par l’enseignement, faite de confiance en l’homme et en ses possibilités, l’éducation populaire, dis-je, qui concerne chacun d’entre nous, revêt une importance capitale pour tout ce qui a trait à la politique de la ville et à la cohésion sociale, à condition de ne la limiter ni aux seules associations d’éducation populaire, ni surtout aux techniques d’éducation populaire.

Au moment où le ministre de l'éducation a une conception de l'action éducative dépassant les limites de l'école et susceptible de prendre des formes nouvelles, il y a une carte à jouer pour nos services.

Il s'agit là d'une perspective crédible, peut-être gagnable, mais absolument pas gagnée. Elle peut se concrétiser et donner à nos services une nouvelle crédibilité . C'est pourquoi il faut la jouer à fond.

Mais elle peut également ne jamais voir le jour. Car dans le contexte

politique qui est celui que nous connaissons caractérisé par une approche juridique et financière où personne ne sait de quoi demain sera fait, les schémas les plus divers sont envisageables. Aussi, nous comprenons l'inquiétude que vous éprouvez quant à votre devenir professionnel.

Dans cette situation, soit on s'abandonne au désespoir, soit on cherche les points d'appui qui nous permettront de rebondir. «Donnez moi un point d'appui, et je soulèverai le monde», disait Archimède.

Or, des atouts susceptibles de constituer des points d'appui, vous en avez: un statut, un positionnement de A+ dans la hiérarchie de la fonction publique, un référentiel professionnel que le syndicat a contribué à élaborer et à faire reconnaître, et, à plus long terme, les qualités «d'administrateur tous terrains» qui sont les vôtres, devraient vous permettre, plus facilement qu'à d'autres, d'exercer des responsabilités diversifiées et d'avoir des carrières intéressantes. Au-delà de votre technicité actuelle, de votre niveau de A+ et de votre aptitude managériale, votre capacité de contact avec des interlocuteurs très divers, votre propension à penser et replacer votre action dans un cadre plus global, vos qualités d'adaptation et de débrouillardise constituent de réels atouts, et ce d'autant plus que vous aurez conservé une aptitude au travail en partenariat et que vous continuerez à savoir l'appuyer sur ce réseau d'élus, d'éducateurs et de responsables, associatifs ou municipaux.

Cela me fait penser à la situation que connurent, au début des années soixante, les administrateurs de la France d'outre-mer. Ils avaient reçu une formation spécifique de qualité, exercé des responsabilités importantes, savaient faire preuve d'initiatives et gérer l'imprévu. Avec la fin des colonies, l'horizon qui leur était promis disparaissait, et ils étaient disséminés dans divers ministères. Pourtant, reposant sur leurs acquis et sur leurs valeurs, ils ont su rebondir et ont souvent fait de très belles carrières. Nous avons l'exemple de Jacques CHEMINEAU et de Robert CLEMENT, qui dans notre ministère furent directeurs, de l'administration pour le premier, du loisir social pour le second. Je pense également au mari de notre collègue Jacqueline SILBERZAHN, Claude, qui fut successivement préfet de région puis directeur général de la sécurité extérieure. Il ne faut donc jamais désespérer de l'avenir, ni oublier ses valeurs.

Les années précédentes, je rappelais le vœu des retraités qui était que nous conservions ce lieu de rencontre, d'échanges et de promotion des valeurs qui sont les nôtres, que nous offre actuellement le SEJS.
Cela reste la préoccupation des retraités. Mais je pense également que c'est, au moins autant plus que jamais, un besoin des actifs.